

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2025**



Les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Président le mardi 15 avril 2025 salle « Fénelon », Hôtel Restaurant « La Chartreuse », 46000 Cahors.

L'assemblée est présidée par le Docteur Yves Botreau. Le Président ouvre la séance à 16 h 37. Il remercie les membres présents de leur participation à cette assemblée générale. Il remercie également le restaurant « La Chartreuse » pour la mise à disposition à titre gratuit de la salle.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de l'AGO du 23 avril 2024
- rapport moral 2024
- rapport financier 2024
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- approbation des comptes et quitus aux administrateurs pour leur gestion
- affectation du résultat 2024
- rapport spécial du commissaire aux comptes
- approbation des conventions règlementées
- projets 2025
- approbation du budget prévisionnel 2025
- élections au Conseil d'administration
- questions diverses.

**Annexe 1** : liste des 38 participants dont 26 votants, plus 9 membres représentés. Soit un total de 35 voix.

## A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 23 AVRIL 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2024 a été mis en consultation au préalable sur internet.

### **1<sup>ère</sup> résolution**

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2024.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

## B) RAPPORT MORAL 2024

**Annexe 2** : rapport annuel 2024 pages 1 à 19 (1<sup>ère</sup> partie : rapport moral 2024).

### **2<sup>ème</sup> résolution**

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2024.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

## C) RAPPORT FINANCIER 2024

**Annexe 2** : rapport annuel 2024 pages 20 à 30 (2<sup>ème</sup> partie : rapport financier 2024).

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes présentés font ressortir un excédent de résultat de **89 295,52 €**.

## D) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les participants prennent connaissance du rapport sur les comptes annuels établi en date du 31 mars 2025 par Mme DESTRUEL, Commissaire aux comptes à Sodecal Audit (Montauban). Lecture faite par Mme DESTRUEL : les comptes annuels ont été certifiés sans réserve.

## E) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024 ET QUITUS

### ☞ 3<sup>ème</sup> résolution

Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2024, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024, l'Assemblée générale approuve les comptes 2024 arrêtés par le Conseil d'administration du 18 mars 2025.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

### ☞ 4<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée générale donne quitus au Trésorier du Comité départemental de du Lot de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2024.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

## F) AFFECTATION DU RESULTAT 2024

La proposition d'affectation du résultat est la suivante :

	DEBIT	CREDIT
Compte 120000 excédent exercice comptable 2024	89 295,52 €	
Compte 106884 fonds de réserve pour missions		44 648,00 €
Compte 106500 fonds de réserve générale		44 647,52 €

### ☞ 5<sup>ème</sup> résolution

Ayant approuvé la constatation d'un résultat bénéficiaire de 89 295,52 € pour l'exercice 2024 et sur proposition du Conseil d'administration du 18 mars 2025, l'Assemblée générale décide d'en affecter 44 648 € au fonds de réserves pour missions sociales et 44 647,52 € à la réserve générale.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

**Le fonds de réserve générale totalisera 315 986,98 € et le fonds de réserve pour mission 118 648 €.**

## G) LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL

Mme DESTRUDEL communique le rapport spécial portant sur les conventions règlementées conclues entre l'association et les administrateurs : il fait état de l'aide financière d'un montant de 2000 € versée à l'ASP du Lot et concerne Anna ROZIÈRES administrateur de l'ASP.

### **6<sup>-ème</sup> résolution**

*Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées, l'Assemblée générale approuve ce rapport et les conventions afférentes.*

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

## H) PROJETS ET BUDGET PREVISIONNEL 2025

### **Les projets sont les suivants :**

- Relais pour la vie à Figeac.
- Création d'une antenne à Souillac.
- Engagement dans le Kit Comités pour établir un plan de développement de notre Comité.
- Développement de « Ma ville se ligue ».
- APMP : proposer un meilleur accès et suivi aux soins de support et ouvrir 3 Maisons de la Ligue à Cahors, Figeac et Souillac.
- IPD : poursuivre nos interventions d'éducation et de promotion de la santé dans des « Ecoles promotrices de santé » et élargir notre champ d'interventions auprès des entreprises et prioriser les publics précaires.
- Continuer le soutien indispensable aux équipes de chercheurs.

Le budget prévisionnel 2025 a été approuvé lors du Conseil d'administration du 16/12/2024 pour un montant total de 436 900 € (**Annexe 3**).

### **7<sup>-ème</sup> résolution**

*Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration du 16/12/2024 l'Assemblée générale approuve le budget du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2025.*

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

### **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :**

La Ligue nationale met en place un « Kit Comités » dont le but sera d'organiser la vie des comités, en relation et avec l'aide de l'équipe nationale. Le dossier est en cours, tant à Paris que dans les comités volontaires, il restera à évaluer la démarche, et à la faire valider par le CA national et par les CA départementaux. Le Comité du Lot s'est inscrit dans cette démarche. Important travail pour la fin de l'année 2025 !

## I) ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe ANDRE ne souhaite pas renouveler sa candidature pour un deuxième mandat.

Maryvonne PONS et Etienne GRIMAL ont annoncé leur démission lors du dernier conseil d'administration.

Le Président les remercie pour leur investissement dans le conseil d'administration.

Il est rappelé que le conseil d'administration est composé de 8 à 24 membres hors membres de droit.

Candidatures reçues (5) :

- Didier FOURNIE
- Christiane LE PAIH
- Laurence MIRLIT
- Madeleine THIVEAUD
- Frédérique YONNET-QUERY

**Le vote a lieu à mains levées.**

**8<sup>-ème</sup> résolution :**

*L'assemblée générale procède à l'élection des 5 membres dont la candidature est présentée.*

- Didier FOURNIE
- Christiane LE PAIH
- Laurence MIRLIT
- Madeleine THIVEAUD
- Frédérique YONNET-QUERY

**Les 5 nouveaux administrateurs sont élus à l'unanimité, pour une durée de 6 ans, renouvelable.**

Le Conseil d'administration se réunira à l'issue de l'assemblée générale pour élire le Bureau.

## **J) QUESTIONS DIVERSES**




L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président, après avoir remercié l'ensemble des participants, lève la séance à 18 h 45.

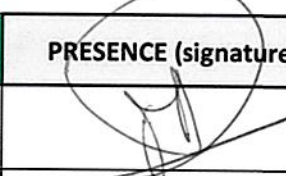





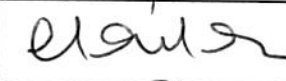
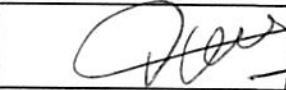

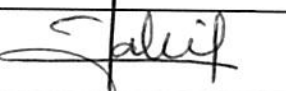
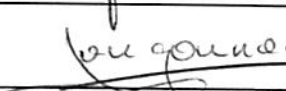

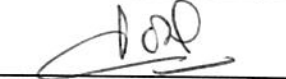


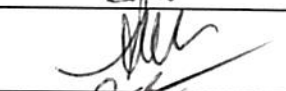

**Le Président**  
**Dr Yves BOTREAU**

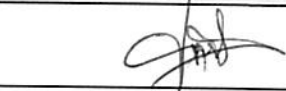
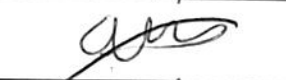
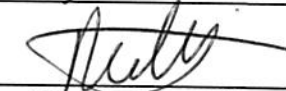



**La Secrétaire générale**  
**Mme Danielle DELORY**



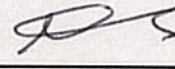
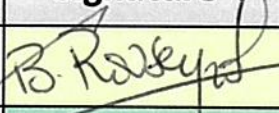
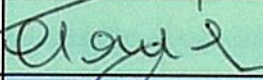

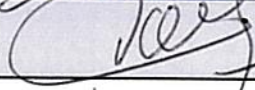

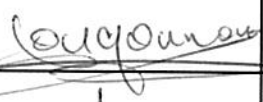


Nom	Organisme ou qualité	Commune	PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
<b>COMMISSAIRES AUX COMPTES :</b>				
MME DESTRUEL ANNE-LAURE	SODECAL AUDIT (Commissaire aux comptes)	82000 MONTAUBAN		
<b>MEMBRES TITULAIRES DE DROIT :</b>				
MME DELATTRE CATHERINE	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	31600 MURET	EXCUSEE	
	PREFECTURE DU LOT	CAHORS		
M. LEMIEUX	MAIRIE de CAHORS	CAHORS		1
	MAIRIE de CAHORS	CAHORS		
	DEPARTEMENT DU LOT	CAHORS		
	CONSEIL DE L'ORDRE DES MEDECINS	CAHORS		
	CRCDC-Oc (ex Adeca 46)	CAHORS		
	ARS Délégation terr. du Lot	CAHORS		
	ARS Délégation terr. du Lot	CAHORS		
	M.S.A. du Lot	CAHORS		
	C.P.A.M. du Lot	CAHORS		
	MUTUALITE FRANCAISE DU LOT	CAHORS		
	M.G.E.N.	CAHORS		
Mme Stazeyne Christelle	A.S.P. du Lot (DAC-46)	CAHORS		0

ADMINISTRATEURS :			PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
M ANDRE PHILIPPE	Administrateur- Fin de mandat	PUY L'EVEQUE		1
M LE DR BOTREAU YVES	Administrateur	CAHORS		3
MME DELORY DANIELLE	Administratrice	CARNAC-ROUFFIAC		2
MME DUTHIL CHRISTELLE	Administratrice	CARENAC		1
M LE DR FARNY MICHEL	Administrateur	MERCUES		1
MME FOULHAC M.-ODILE	Administratrice	CASTELFRANC		1
MME FOULON CHRISTINE	Administratrice	CABRERETS		2
M FOURNIER CHRISTIAN	Administrateur	CRAYSSAC		2
MME GODISSART MARIA PHILOMENA	Administratrice	CAHORS	ABSENTE - CF POUVOIRS	1
MME GRIMAL ETIENNETTE	Administratrice-Démissionnaire	CAHORS		2
MME JALLAIS MARIE-CLAUDE	Administratrice	SOUILLAC		1
MME JOUGOUNOUX JACQUELINE	Administratrice	FIGEAC		2
M LAMOTHE PIERRE	Administrateur	PRAYSSAC CAHORS		1
MME PONS MARYVONNE	Administratrice-Démissionnaire	LE MONTAT		1
MME REMBAULT MARIE-CLAIRE	Administratrice	LUNAN		2
MME ROZIERES ANNA	Administratrice	PRAYSSAC		1
M LE DR SABATIER ALBERT	Administrateur	MONTCUQ		1
M LE DR SOLIGNAC JEAN-BERNARD	Administrateur	CAHORS		1

AUTRES MEMBRES ET INVITES :			PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
M FOURNIE DIDIER	CANDIDAT AU CA	DOUELLE		1
MME LE PAIH CHRISTIANE	CANDIDATE AU CA	CAHORS		1
MME MIRLIT LAURENCE	CANDIDATE AU CA	CAHORS		
MME YONNET QUERY FREDERIQUE	CANDIDATE AU CA	AUTOIRE		1



MEMBRES ABSENTS AYANT LAISSE POUVOIR AVANT REUNION :			Signature :	(18 pouvoirs au plus)	
LASFARGUES ESTHER	BENEVOLE ADHERENTE	FIGEAC		pouvoir à : Y BOTREAU	1
MAERTENS HUBERT	ADHERENT	PUY L'EVEQUE		pouvoir à : Y BOTREAU	2
				pouvoir à : Y BOTREAU	3
				pouvoir à : Y BOTREAU	4
				pouvoir à : Y BOTREAU	5
				pouvoir à : Y BOTREAU	6
THIVEAUD MADELEINE	BENEVOLE CANDIDATE AU CA	CAHORS		pouvoir à : D DELORY	1
				pouvoir à : D DELORY	2
				pouvoir à : D DELORY	3
				pouvoir à : D DELORY	4
				pouvoir à : D DELORY	5
				pouvoir à : D DELORY	6
MEMBRES ABSENTS AYANT LAISSE POUVOIR AVANT REUNION :			Signature :	(18 pouvoirs au plus)	
DELMAS ISABELLE	BENEVOLE ADHERENTE	LALBENQUE		pouvoir à : B ROUSEYROL	1
FERRIER MARGUERITTE	BENEVOLE ADHERENTE	ST YBARD (19)		pouvoir à : C FOULON	1
GODISSART MARIA-PHILOMENA	ADMINISTRATRICE	LABASTIDE-MARNHAC		pouvoir à : E. GRIMAL	1
TRICOT JEAN PIERRE	BENEVOLE MEMBRE COMMISSION SOCIALE	PUY L'EVEQUE		pouvoir à : C FOURNIER	1
DIACONO JEANINE	BENEVOLE ADHE- RENT	FIGEAC		pouvoir à : M CREMBAULL	1
DIACONO MICHEL	BENEVOLE ADHERENT	FIGEAC		pouvoir à : J. JOUGOVNA	1



# RAPPORT ANNUEL 2024

Comité du Lot de la Ligue nationale  
contre le cancer



# Edito

Depuis avril 2024, le Bureau a continué à sécuriser le bon fonctionnement de notre comité en proposant à tous les bénévoles une ou des missions précises avec des formations. Des échanges nombreux au niveau du Bureau, du Conseil d'administration, et avec les services du siège permettent déjà de dessiner plusieurs axes de développement pour les deux prochaines années :

1. Favoriser un meilleur accès aux soins de support, en améliorant le maillage départemental en passant convention avec un nombre plus important de prestataires formés.
2. Ouvrir des Maisons Ligue dans les différentes antennes de notre département pour accueillir les patients et leurs proches aidants et ainsi mieux les orienter dans ce parcours de soins.
3. Assurer le suivi et un accompagnement personnalisé de ces soins de support grâce au logiciel AC-TILIG.
4. Faciliter la reprise d'une activité physique adaptée régulière après cancer en lien étroit avec les organisations déjà impliquées.
5. Continuer nos actions de prévention primaire en apportant une contribution à l'éducation à la santé en milieu scolaire dans des écoles volontaires « promotrices de santé » et en développant des actions dans le cadre de « Ma ville se ligue » comme les espaces extérieurs sans tabac.
6. Développer les démarches de prévention en entreprises, associations et collectivités volontaires sur les thématiques du tabac, de l'alcool et du dépistage organisé des cancers concernés. C'est aussi l'occasion de faire la promotion de la vaccination HPV auprès des parents.
7. Continuer le soutien indispensable des équipes de recherche labellisées.

Le Conseil d'administration a décidé d'engager la démarche « kit comités », ce qui va nous permettre au cours de l'année prochaine de proposer un plan de développement plus étayé.

Le Bureau se joint à moi pour remercier tous les partenaires qui contribuent par leurs initiatives au financement des missions du comité en complément des généreux donateurs.

Un grand merci à nos secrétaires et aux bénévoles de toutes les antennes du département qui donnent un temps précieux et qui partagent les valeurs de notre association.

Yves BOTREAU, Président du Comité du Lot



## Sommaire

### Rapport moral

1. Notre vocation .....	page 5
2. Modèle socio-économique .....	page 5
3. Evènements marquants .....	page 5
4. Vie, gouvernance, bénévoles, salariés .....	page 6
5. Bilan d'activité .....	page 7
5.1. Missions sociales .....	page 7
5.1.1. Accompagner pour aider .....	page 7
5.1.2. Prévenir pour protéger .....	page 11
5.1.3. Chercher pour guérir .....	page 13
5.1.4. Mobiliser pour agir .....	page 14
5.1.5. Formation des bénévoles.....	page 14
5.2. Fonctionnement du comité .....	page 14
5.2.1. Gestion administrative .....	page 14
5.2.2. Communication .....	page 15
5.2.3. Appel à dons .....	page 15
5.2.4. Campagnes nationales .....	page 16
5.2.5. Partenariats .....	page 18

### Rapport financier

1. Mot du Trésorier .....	page 21
2. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) .....	page 21
2.1. Les ressources et leur emploi .....	page 22
2.2. La générosité du public et son utilisation .	page 25
3. Compte de Résultat .....	page 26
3.1. Soldes intermédiaires de gestion .....	page 26
3.2. Contributions volontaires en nature .....	page 26
4. Bilan .....	page 27
5. Evénements post-clôture .....	page 28
6. Evaluation .....	page 28
7. Organes de contrôle .....	page 29
7.1. Commissaire aux comptes .....	page 29
7.2. Don en confiance .....	page 29
7.3. Cour des comptes .....	page 29
7.4. Audit interne .....	page 29



# RAPPORT MORAL 2024

# RAPPORT MORAL

## 1 - NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de participer à la lutte contre le cancer et toutes ses conséquences.

Cet engagement se décline en quatre missions sociales avec le souci de combattre les inégalités :

- Faire avancer la recherche
- Être aux côtés des personnes malades et de leurs proches
- Prévenir et promouvoir la santé
- Participer à la démocratie en santé

Les comités sont soutenus dans leurs actions par les services du siège national et en particulier par l'école de formation des bénévoles et des salariés.



Chercher pour  
guérir



Prévenir pour  
protéger



Accompagner  
pour aider  
protéger



Mobiliser  
la société

## 2 – MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité du Lot, qui enregistre **1836 adhérents en 2024** (1827 en 2023), est une association apolitique et non confessionnelle, membre de La Ligue contre le cancer, fondée en 1918. Il contribue, comme tous les 103 comités départementaux réunis dans une fédération, à assurer un maillage sur tout le territoire au plus proche des personnes malades.

Le Comité départemental du Lot est essentiellement financé par la générosité des donateurs et testateurs. Il est ainsi indépendant de tout pouvoir politique ou économique.

Les différentes missions sont réalisées par des actions menées par l'équipe du comité associant des bénévoles et des salariés. Dans un grand nombre de cas, ces actions auprès des patients, de leurs aidants ou en prévention ne sont possibles que grâce à un partenariat avec d'autres institutions ou associations qui partagent les mêmes objectifs dans la lutte contre le cancer.

## 3 – EVENEMENTS MARQUANTS

L'année 2024 a été marquée par un renouvellement du Bureau et d'une partie du Conseil d'administration, présidé par le docteur Yves BOTREAU qui a pris le relais du docteur Jean-Pierre TRICOT.

En décembre 2024, le secrétariat a été réorganisé avec le recrutement de Françoise PRADAYROL pour compléter le mi-temps de Claudine CHRIST-PREVOTEAU.

Plusieurs réunions à Souillac ont permis de préparer l'ouverture d'une nouvelle antenne.

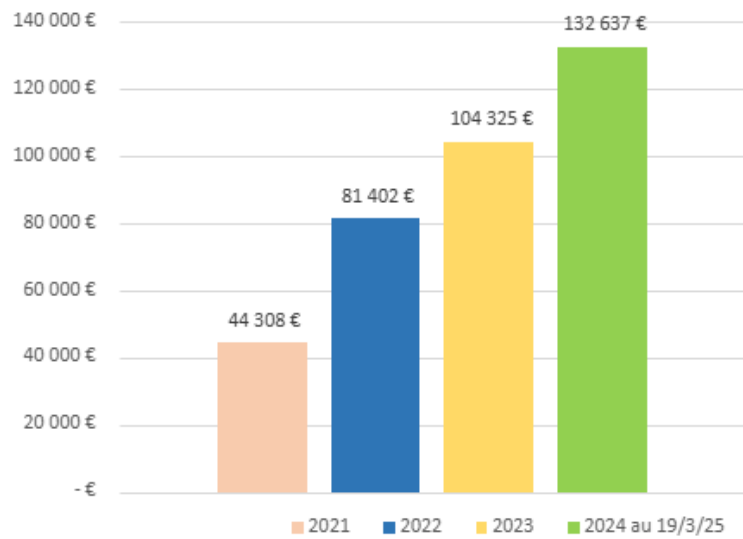
Le Comité a bénéficié de legs permettant de répondre à toutes les demandes reçues en soins de support.

« Octobre Rose », mois dédié à la promotion du dépistage du cancer du sein, a connu une mobilisation sans précédent. Aux manifestations devenues traditionnelles depuis plusieurs années se sont ajoutées des initiatives spontanées, personnelles ou associatives. Ces initiatives ont apporté une ressource financière complémentaire et ont valorisé nos actions à travers le département.



**132 637 €**  
collectés dans le  
cadre  
d'Octobre Rose  
2024

Progression recettes Octobre Rose sur 4 ans



## 4 – VIE - GOUVERNANCE - BENEVOLES - SALARIES

La gouvernance est assurée par une équipe de 18 administrateurs bénévoles, hors membre de droit.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. L'Assemblée générale annuelle s'est tenue en avril. Le Bureau s'est réuni 8 fois au cours de l'année.

### Président :

Vice-président :

Secrétaire générale :

Trésorier :

Trésorier adjoint :

Responsable com :

### Dr Yves BOTREAU

Dr Jean-B. SOLIGNAC

Mme Danielle DELORY

M. Christian FOURNIER

M. Philippe ANDRE

Dr Christine FOULON

**1836**

adhérents

**18**

administrateurs

**41**

bénévoles

**4**

antennes

**3**

salariées (1,8 ETP)

### Administrateurs :

Mme Christelle DUTHIL

Dr Michel FARNY

Mme M-Odile FOULHAC

Mme M-Ph. GODISSART

Mme Etienne GRIMAL

Mme M-Claude JALLAIS

Mme Jacqueline JOUGOUNOUX

M. Pierre LAMOTHE

Mme Maryvonne PONS

Mme M-Claire REMBAULT

Mme Anna ROZIERES

Dr Albert SABATIER

### Membre de droit représentant la fédération de la Ligue

Mme Catherine DELATTRE

L'engagement des salariées et des bénévoles est essentiel au fonctionnement efficace du Comité.

### **Les bénévoles**

Le temps de travail du bénévolat est comptabilisé (*hors temps d'administration*) : il représente en 2024 un total de **3713 heures, soit 2,3 ETP** (équivalent temps plein).

Les 41 bénévoles accomplissent leurs actions dans les domaines qu'ils ont choisis : accompagnement des personnes malades au centre hospitalier et à domicile, prévention primaire en milieu scolaire ou en entreprises, soutien administratif du secrétariat (ouverture des chèques, saisie des dons, logiciel de valorisation du bénévolat), organisation de manifestations et soutien aux associations promotrices d'événements au profit de la Ligue. On peut donner l'exemple de l'implication des bénévoles dans la préparation de la collation qui est préparée pour les marcheuses de la Cadurcienne.

Toutes ces manifestations sont aussi l'occasion pour les bénévoles de communiquer sur les missions de la Ligue et de transmettre des messages de prévention et de promotion de la santé en utilisant les supports et outils de la Ligue nationale. Des formations spécifiques sont programmées par l'École de formation du siège parisien et peuvent être maintenant suivies en distanciel.

### **Les salariées**

Le Comité du Lot emploie en CDI une gestionnaire comptable à temps partiel (17,50 h/semaine), une assistante administrative qualifiée (30 h/semaine) et une secrétaire (20 h/semaine) en CDD.

Elles interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue (25.1 % des charges salariales sont réparties dans les missions). Elles accueillent aussi les personnes malades, leurs proches, font le lien avec les antennes et assurent le secrétariat des activités des bénévoles. Elles ont un rôle irremplaçable de coordination des différentes actions, aussi bien auprès des patients que dans les démarches de prévention en particulier en milieu scolaire. **Le Bureau tient à souligner leur compétence et réactivité dans des situations parfois difficiles.**

## **5 –BILAN D'ACTIVITE**

### **5.1 – Missions sociales**

#### **5.1.1– Accompagner pour aider**

*Jean-Bernard SOLIGNAC, référent de la mission APMP (Actions pour les Personnes Malades et Proches)*

La générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises et collectivités), complétée par les actions solidaires de nombreuses associations partenaires, nous apporte des moyens financiers pour offrir aux personnes atteintes de cancer et à leur famille un accompagnement pendant et après la maladie afin d'améliorer leur qualité de vie.

**Cet accompagnement se manifeste par :**

#### **1) Une aide financière**

La Commission sociale attribue un soutien financier ponctuel aux personnes économiquement en difficulté du fait de la maladie en complément des dispositifs légaux d'aide sociale et humanitaires autres.

Ce soutien permet une aide :

- Pour la vie quotidienne (aide au loyer, énergie, alimentaire si besoin)
- Pour faire face aux conséquences de la maladie et des traitements (prothèses, soins non remboursés)
- Pour permettre une présence humaine (aide à domicile, garde, aide à l'autonomie)
- Pour contribuer à un projet de vie (installation, aménagement du logement).

**29**  
foyers aidés  
par la  
commission  
sociale

En 2024, la Commission sociale, réunie 12 fois, a donné **12.936 €** pour **34 dossiers** examinés et **29 familles aidées**.

## 2) Des Soins Oncologiques de Support

Ces soins de support, entrant dans le panier de soins de l'INCa, sont **la spécificité de la Ligue**. Ils sont dispensés par des professionnels dûment qualifiés :

- Soutien psychologique (5 prestataires) dont un groupe de parole sur Cahors
- Conseils nutritionnels (6 prestataires + 2 en cours d'année)
- Séances de Socio-esthétique (2 prestataires) et Socio-coiffure (1 prestataire)
- Sophrologie (2 prestataires + 2 en fin d'année)
- Activité Physique Adaptée : pratiquée dans des clubs qui ont passé convention avec la Ligue : Aquagym (Cahors, Labastide-Murat et Puy-L'évêque), Gymnastique douce (Cahors et Labastide-Murat), Marche (dans tout le département), Qi Gong (Cahors), Renforcement musculaire (Cahors), Taïchi (Pradines) et Rugby (Luzech).

**78.700 €** avaient été provisionnés pour 2024. **52.750 €** d'honoraires aux prestataires (**53.287 €** avec les frais inhérents) ont été réellement dépensés.



### SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Suivi individuel de soutien

77 bénéficiaires avec 313 séances  
58.7% réalisés



### SOINS SOCIO-ESTHETIQUES

Séances individuelles

177 bénéficiaires avec 581 séances  
89.4% réalisés



### BIEN-ÊTRE

Socio-coiffure

39 bénéficiaires avec 106 séances  
100% réalisés



### CONSEILS EN DIETETIQUE

Suivi individuel

30 bénéficiaires avec 60 séances  
23.5% réalisés



### ACTIVITE PHYSIQUE

Aquagym, pack bien-être

9 bénéficiaires  
21.5% réalisés



### BIEN-ÊTRE

Sophrologie

135 bénéficiaires avec 256 séances  
91.4% réalisés

Au total, **450 bénéficiaires** ont été pris en charge en **1230 séances** auxquelles il faut ajouter les séances d'Activité Physique dans les clubs.

*N.B.* : le différentiel entre le prévisionnel et la dépense réelle tient à des soins post DAC, à des séances d'APA et à des séances de soutien psychologique moins nombreuses que prévues dans le secteur de Figeac qui étaient provisionnées mais qui, dans les faits, n'ont pas eu lieu.

De même, on se rend compte que la diététique ainsi que l'activité physique adaptée demandent à être mieux connues et proposées aux personnes pour leur assurer un meilleur confort de vie et une diminution des rechutes.

Notre objectif est de réaliser un maillage plus étendu de l'offre de ces soins de support sur tout le département et de pouvoir ouvrir des Maisons de la Ligue à Cahors, Figeac et Souillac dans un premier temps. Elles permettront un meilleur accueil de toutes les personnes et un accompagnement dans leur parcours de soins. Les divers prestataires pourront recevoir les patients dans ces locaux.

La Ligue soutient aussi les proches aidants (soutien psychologique, sophrologie et aide administrative). Pour le faire savoir, nous avons participé à la **Journée des aidants** le 8 octobre, en partenariat avec le département et de nombreuses associations. A cette occasion, nous avons présenté le site national de la Ligue : « **Mes droits, mes démarches** ».

### 3) Une Ecoute des Patients

Plusieurs lieux d'écoute des personnes malades et de leurs familles sont ouverts soit dans le local de nos antennes soit au sein des hôpitaux de Cahors et Figeac. Cela permet de recueillir leurs besoins, d'écouter leurs difficultés et de les orienter vers nos prestataires pour des soins de support ou des conseils administratifs.

**CAHORS** : 2 bénévoles très présentes peuvent rencontrer les patients dans le service d'Oncologie ou dans les autres services ainsi qu'à l'Espace Ligue, plus exceptionnellement à domicile. Une 3<sup>ème</sup> est représentante des usagers au sein du C.A. de l'hôpital. Avec elles, nous participons aux *Journées Portes Ouvertes* de l'hôpital, notamment pendant Octobre Rose.

**FIGEAC** : La prise de contact a lieu souvent par téléphone, les rencontres sont ensuite organisées avec 3 bénévoles dans le service les mardis et vendredis et au local de l'antenne. Les prestataires peuvent se rendre dans le service à la demande du personnel notamment la socio-esthéticienne qui s'y rend tous les 15 jours. Diverses manifestations ouvertes au public jalonnent aussi l'année (marche aux flambeaux, stands Octobre Rose). Elles permettent de rencontrer les familles et de présenter nos aides.

**GOURDON** : 2 bénévoles répondent et rencontrent les patients au local, voisin de l'hôpital, les mercredis et vendredis ou lors du jour de convivialité, en collaboration avec un membre de *Cancer Support France*.

**SAINT-CERE** : 2 bénévoles reçoivent les patients 3 jeudis par mois au local derrière l'Auditorium.

**Au niveau hospitalier** sur Cahors et Figeac, (qui ont un service d'Oncologie), les 5 bénévoles qui interviennent ont réalisé en tout **1214 visites** pour **231 nouveaux patients**, ce qui représente **840 heures** de présence dévouée.

**Dans les Espaces Ligue** de Gourdon et Saint-Céré : chaque fois une vingtaine de personnes ont été reçues au long de l'année.

**Depuis le mois d'octobre**, afin d'assurer un **meilleur suivi du parcours de soins de support que nous proposons**, notre comité a choisi d'inscrire les personnes malades et leurs aidants grâce à une fiche d'inscription qui permettra un meilleur accompagnement de ces personnes tout au long de leur maladie et même après la fin des traitements. Ce suivi est possible grâce à l'utilisation du logiciel national ACTILIG. 3 bénévoles et 1 salariée se sont formées à son utilisation.

#### 4) Le confort des malades

- **160 sacs bien-être** ont été confectionnés (financés par la manifestation « La Cadurcienne ») et offerts aux femmes opérées d'un cancer du sein, pour une somme de **4225 €**.
- Des **cadeaux individuels**, assortis d'un petit mot chaleureux nous ont été offerts à l'occasion d'Octobre Rose par les *Syndicats d'exploitants agricoles* du département et la *Chambre d'Agriculture* et ont complété ces aides aux patientes : 80 ont ainsi été déposés à Cahors et 30 à Figeac pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.
- 230 **dossiers patients** ont pu être distribués aux patients du C.H. de Cahors.
- 7 groupes de convivialité sur Gourdon et 11 sur Figeac ont regroupé 21 patients en tout.

#### 5) Des contributions financières aux Associations et organismes

- Association pour les Soins Palliatifs du Lot : **2.000 €** (*aide annuelle*).
- Association Française des Malades du Myélome Multiple : **500 €** pour leur transport au Congrès annuel à Toulouse.

*Un grand merci aux associations qui affectent tout ou partie de leur don à l'APMP et plus spécifiquement aux soins de support :*

- **LION'S club de Figeac** pour le soutien psychologique sur le Figeacois,
- **INNER WHEEL** : 50 % pour la socio esthétique sur Figeac,
- **PHIL'ANTHROPE 3008** pour le soutien psychologique et aides financières,
- **KARATE club de Figeac** : 50 % nutrition secteur Figeac,
- **LES EXTRAPEDESTRES de Cahors** : 20 % du don de 40.000 € de la Cadurcienne affectés aux sacs bien-être et aux SOS,
- **REYREVIGNES Marcher et Courir contre le cancer** : 50 % à 3 SOS sur Figeac,
- **La subvention de la Mairie de Cahors** est affectée à la nutrition,
- **Les dons issus du partenariat avec KIABI** sont affectés à la socio-coiffure,
- Il faut ajouter **plusieurs quêtes de décès et dons de particuliers** hors collectes.

Mais nous rappelons qu'il **n'est pas nécessaire de préciser l'affectation des dons** issus des manifestations organisées avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement en particulier pour le soutien des personnes malades. Nos partenaires peuvent être rassurés et convaincus que leur don ira en totalité au **financement des missions de la Ligue** (soins oncologiques de support quel que soit le lieu de résidence des personnes, actions de prévention et financement de la recherche). L'affectation des dons à des soins de support choisis au préalable complique la gestion de ces dons. Il est préférable de laisser au Conseil d'administration le choix de la répartition de ces dons en fonction des besoins évalués.

*Nous tenons à remercier particulièrement les 19 prestataires et tous les bénévoles qui donnent beaucoup de temps à l'écoute et l'aide aux personnes malades, présence tant appréciée des familles et des équipes hospitalières.*

## 5.1.2 – Prévenir pour protéger

Albert SABATIER, référent de la mission IPD (Informer, prévenir, dépister)

### 5.1.2.1 Actions en prévention

La prévention mobilise une bonne part de nos énergies.

Le Comité du Lot compte 10 bénévoles actifs en prévention sur le secteur de Cahors, 5 bénévoles sur Figeac et 1 bénévole sur St Céré.

### 5.1.2.2 Les infos du siège

Aux **journées nationales de la prévention** qui se sont déroulées à Paris en décembre, notre comité était représenté par une bénévole prévention. Il a été rappelé la **nécessité d'aller vers les populations précaires** qui se préoccupent moins de leur santé, avec des conduites addictives fréquentes, tabac-alcool notamment, et peu intéressées par la prévention.

Pour les interventions dans les écoles, on nous demande de réfléchir à moins se disperser sur de nombreux sites mais plutôt essayer de trouver des écoles qui deviendraient **des promoteurs en santé** en travaillant avec elles sur nos modules habituels. Le projet est de trouver au moins une école par département qui bénéficierait de cette démarche.

### 5.1.2.3 La prévention en milieu scolaire

Notre participation est restée classique cette année avec généralement 2 interventions par classe.

Dans les classes primaires, ce sont les enseignants qui choisissent les thèmes : nous avons effectué **51 interventions pour 1029 élèves** avec nos modules habituels ***l'alimentation, l'exercice physique, le sommeil et l'usage des écrans, le soleil, la qualité de l'air et pollution.***

Dans les collèges, ce sont plutôt les infirmières scolaires qui font appel à nos interventions. Le module « **Explo'tabac** » a été présenté dans **24 classes pour 713 élèves** et a beaucoup de succès. Le nouveau module « **L'alcool, t'en sais quoi ?** » a été présenté dans **5 classes auprès de 183 élèves**, principalement en janvier qui est le mois sans alcool ou « défi de janvier ». La nécessité d'informer là encore est flagrante car on relève beaucoup d'idées reçues et de méconnaissance des risques.

Le renfort des équipes du secteur de Figeac/St Céré a été bienvenu.

Le thème du défi scolaire (un projet *artistique* à construire dans les classes élémentaires, avec l'enseignant, sur quelques semaines) était cette année **le bon usage des écrans**, peu d'enseignants ont adhéré à la démarche, il n'y aura pas de remise de prix cette année faute d'inscription.

	Elémentaire	Collège	TOTAL
Nb établissements	17	5	22
Nb de classes	29	24	53
Nb de séances	51	34	85
Nb élèves rencontrés	1029	713	1742
Nb heures d'animation	77	51	128
Nb heures de bénévolat	154	102	256

#### Secteurs d'intervention en milieu scolaire :

- **Cahors 1** : Cahors écoles Teyssyre, Jean Calvet, Georges Coulonges, Marthe Durand, Huguette Orliac, Zacharie Lafage, Bégoux, Espère
- **Cahors 2** : Dégagnac, Cieurac, Crayssac
- **Gourdon** : Gourdon D. Roques, Souillac, collège de Gourdon, collège de Salviac
- **Figeac** : Bagnac/Célé, Biars/Cère, Montet-et-Bouyal, Latronquière

#### 5.1.2.4 L'action auprès des adultes

L'**Assemblée générale de la Ligue** à Reims en juin 2024 à laquelle a assisté notre secrétaire générale avait déjà mis en avant la nécessité de développer des actions telles que **Ma ville se ligue contre le cancer** : création d'espaces extérieurs sans tabac, création de rues scolaires (rues piétonnes à proximité des écoles, créant une ambiance calme et moins polluée) au minimum aux heures d'arrivée et de départ des élèves), soutien aux actions de dépistage, en particulier vers les personnes précaires. Plusieurs espaces sans tabac ont été créés à Figeac, Bagnac/Célé, Assier. Des espaces extérieurs sans tabac à Cahors sont en projet.

Notre Comité du Lot participe de près à toutes les manifestations destinées à promouvoir le dépistage des cancers, les plus importantes ayant lieu pour Octobre Rose.

De nombreuses manifestations ont eu lieu cette année en octobre à l'initiative des communes, associations ou comités divers. Nous en avons recensé au moins 38 dans le département. **Nous leur adressons à tous nos remerciements pour ces initiatives.**

Nos bénévoles ont largement soutenu ces actions, de Cahors à Figeac, Gourdon, St Céré, Souillac et nombre de petites communes. Leur présence est toujours appréciée et ressentie comme un encouragement par les organisateurs.

- **Autres actions de promotions des dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal :**

A Souillac : présence du **Côlon Tour**, avec 3 bénévoles, en partenariat avec le CRCDC le 25 mars 2024.

A Cahors : participation à la **Journée Santé Femmes** en partenariat avec la CPAM et le CRCDC le 12 octobre 2024, 2 bénévoles étaient présentes.

**Information en prévention** : notre Comité a organisé **une conférence grand public** sur le thème « **Environnement et cancer** » le 12 novembre 2024, en partenariat avec l'association Carrefour des Sciences et des Arts, donnée par Augustin LE NAOUR, Maître de conférences en toxicologie (Faculté de Pharmacie à l'Université Paul Sabatier de Toulouse).

#### 5.1.2.5 L'action auprès des entreprises

L'année 2024 a vu démarrer notre action en direction de la **prévention en entreprises**, toujours dans la logique de sensibiliser à la prévention en santé des publics d'adultes.

Il s'agit de proposer des ateliers d'autosurveillance des seins (2 bustes sont désormais à notre disposition toute l'année, à Cahors et Figeac). Ce sont 5 à 6 entreprises qui ont participé à la démarche (DIACE à Vayrac, Ratier Figeac, RETR à Cahors, association d'insertion, le SDIS). On couple en général ces séances d'autosurveillance des seins avec une information sur le virus HPV qui est impliqué dans les cancers génitaux (col de l'utérus notamment) et des cancers pharyngolaryngés. En effet, la vaccination contre l'HPV qui s'adresse aux jeunes, filles et garçons, à partir de 11 ans est très peu pratiquée (10%), alors que son efficacité est bien prouvée. On rêverait de trouver un vaccin aussi efficace pour chaque cancer ! Il faut donc faire de la pédagogie, et surtout auprès des parents.

#### 5.1.2.6 Les actions diverses auprès du public

Sur la demande de l'Etablissement Français du Sang, nous avons été présents lors du don de sang dans 7 centres de prélèvement. Là aussi notre présence paraît bienvenue, surtout quand on explique que **35 % du sang prélevé va bénéficier à des malades du cancer.**

Pour finir, **nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui assurent cette mission de prévention pour leur engagement et leur disponibilité tout au long de l'année.**

### 5.1.3 – Chercher pour guérir

*Michel FARNY, référent de la mission Recherche*

La recherche scientifique et médicale constitue la clé d'une meilleure compréhension du cancer. Elle est à l'origine de toutes les avancées qui permettront de vaincre la maladie.

Au fil des dernières décennies, et surtout depuis le début des années 2000, des progrès majeurs, attendus de longue date, ont permis une amélioration significative de la prise en charge de certains des cancers les plus courants.

La Ligue nationale contre le cancer est le 1<sup>er</sup> financeur associatif et indépendant de la recherche en cancérologie.

**En 2024, le Comité du Lot a participé au financement de 6 projets de recherche (dont 5 équipes labellisées par le Conseil scientifique national) pour un montant de 127 742 €.**

Le programme « équipes labellisées » est une action nationale fondée sur un appel à projets lancé par la Ligue en 1999. Son objectif est d'apporter un soutien financier pluriannuel important à des équipes de recherche académique (CNRS, Inserm, CEA, Université) en cancérologie reconnues pour leur excellence. Il s'impose comme une contribution majeure à l'amélioration des connaissances dans le domaine de la biologie du cancer déclinée dans toutes ses composantes (génomique, signalisation, immunologie, etc.)



- 10 000 € Dr Corinne BOUSQUET (pancréas - dépt 31)
- 10 000 € Dr Julie DECHANET-MERVILLE (glioblastome - dépt 33)
- 25 000 € Dr Reina FERNANDEZ DE LUCO (sein - dépt 34)
- 50 000 € Dr Philippe JUIN (cancers du sein agressifs - dépt 44)
- 10 000 € Dr Laurent LE CAM (cancer de l'enfant - dépt 34)
- 22 741.79 € Programme de recherche « enfants, adolescents face au cancer » LECLERC

**Nous remercions toutes les associations qui ont contribué au financement des équipes de Chercheurs :**

- LES EXTRAPEDESTRES de Cahors,
- KARATE CLUB de Figeac,
- SPORTING CLUB Gourdon Athlétisme (Gourdonnaise),
- Association sportive du Collège O. de Magny de Cahors,
- La Caisse Epargne,
- Une collecte du Foyer socio-éducatif du lycée Clément Marot de Cahors,
- 9 quêtes décès affectées à cette mission.

**6 Centres Leclerc -> opération de mars dédiée au cancer de l'enfant et l'adolescent (depuis plus de 20 ans). Opération d'octobre (cancer du sein) pour ces mêmes centres.**

### 5.1.4 – Mobiliser pour agir

La mission SPS (société et politiques de santé) est la plus récente mission de La Ligue. Son objectif est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches afin de faire progresser les droits des personnes malades et de lutter pour un environnement favorable à la santé.

D'autre part, la Ligue contre le cancer est une des associations agréées pour présenter des candidats à la **fonction de représentant des usagers** dans les établissements de santé. Etiennette GRIMAL est représentante des usagers au CH de Cahors pour une durée de 3 ans. Elle bénéficie des formations légales dispensées par France Assos Santé.

Le Président du Comité participe, en fonction de l'ordre du jour, aux échanges du **Conseil Territorial de Santé départemental** sur les projets et dispositifs locaux en faveur de la promotion de la santé sur le territoire.

Nous relayons la diffusion des actions nationales, des tribunes, des pétitions et des enquêtes.

### 5.1.5 – Formation des bénévoles aux missions

**21 bénévoles** ont bénéficié de la formation de base « Connaissance de la Ligue et de la maladie cancéreuse » dispensée à deux reprises par nos médecins formateurs (les Docteurs Botreau et Solignac) à Figeac en juin et à Souillac en novembre.

**3 bénévoles** ont bénéficié de la formation « ACTILIG » pour la gestion des soins de support.

**1 bénévole** a bénéficié de la formation « DONALIG » pour la gestion des dons.

**1 bénévole** investi dans l'aide aux personnes malades a suivi à distance 3 formations « Accueillir, informer et orienter à la Ligue », « Accompagner à la Ligue » et « Animer un groupe à la Ligue » dispensées par l'Ecole de Formation du Siège.

De nombreux bénévoles en prévention et APMP ont suivi tout au long de l'année les « temps d'échanges et de pratiques » en visio-conférence organisés par la coordination régionale d'Occitanie.



Pixabay.com

## 5.2 – Fonctionnement du comité

### 5.2.1–Gestion administrative

Pour mener à bien ses missions, le comité nécessite une gestion administrative : secrétariat comptable (60.3 % des charges sociales sont réparties en fonctionnement), assurances, matériel informatique, cabinet comptable pour l'établissement des payes, audit par un Commissariat aux comptes. Ces dépenses constituent les frais de gestion incontournables.

Pour l'aide administrative, le comité peut compter sur **le soutien régulier et consciencieux de bénévoles** (ouverture de chèques, préparation de dossiers, envoi des reçus fiscaux...)

Par ailleurs le comité paie annuellement une cotisation statutaire au Siège de la fédération, servant à financer un certain nombre de services supports (logiciel comptable, marketing...)

En 2024, 4946 € soit 27 %, ont été répartis en fonctionnement (sur une cotisation totale de 18.318 €).

## 5.2.2 – Communication

Le Comité renforce sa visibilité et assure la diffusion de ses actions par :

- La réalisation de la **lettre d'information annuelle** rédigée par l'ensemble des administrateurs : ce bulletin local imprimé en 3000 exemplaires sous forme d'une double page est adressé aux donateurs avec l'envoi de leur reçu fiscal,
- La diffusion régulière d'un **dépliant regroupant l'ensemble des soins de support et du soutien** proposés aux personnes malades.

Le Comité du Lot a poursuivi une communication externe sur le réseau social Facebook où les campagnes institutionnelles nationales sont systématiquement relayées. Des articles relatifs aux manifestations organisées par ou pour la Ligue, et divers autres articles locaux sont également postés ou diffusés dans la presse. Le site internet a été refondu.

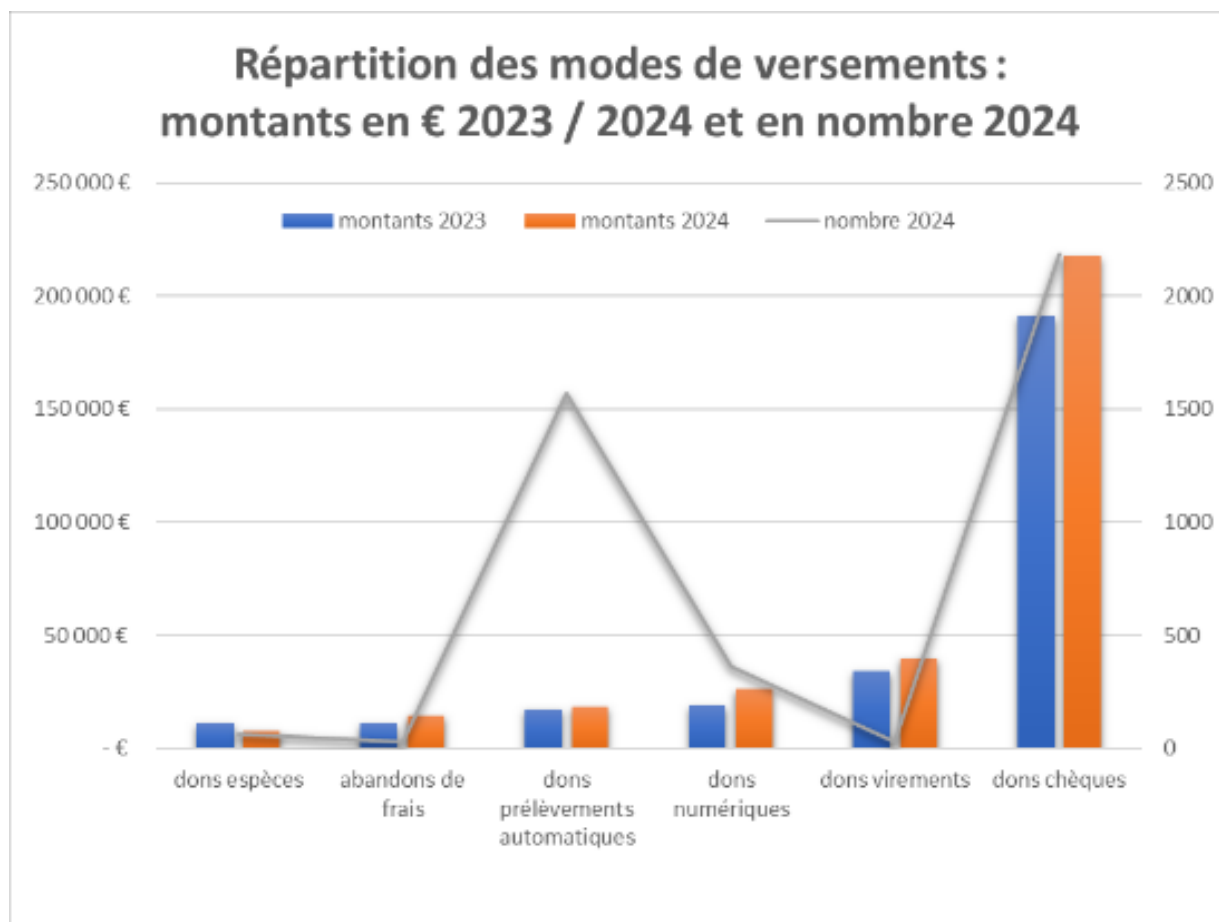
## 5.2.3 – Appel à dons

Le Comité ne peut mener à bien ses missions que si les donateurs continuent à soutenir les actions. Les opérations de collecte sont réalisées par un programme défini en étroite collaboration avec le service marketing direct de la Ligue nationale.

2024 a été marquée par la migration des données de nos donateurs vers **un nouveau logiciel très complet « DONALIG »**, adapté spécialement à notre association et à ses spécificités. Il permet un certain nombre d'améliorations dans le traitement des dons et des reçus fiscaux avec un gain de temps, et une gestion plus adaptée à chaque adhérent en fonction notamment de ses habitudes de dons. Désormais l'envoi des reçus fiscaux par messagerie électronique est possible.

**Don moyen en fidélisation : 52,40 €**, en prospection : 38,70 €.

Le comité a bénéficié en 2024 de 31 collectes organisées lors de funérailles.



## 5.2.4- Campagnes nationales

**Les bénévoles ont participé aux campagnes nationales, la plupart pendant le mois d'octobre :**

- Défi de Janvier « Dry January » : animations dans plusieurs collèges
- « Mars Bleu » : Côté Tour et informations lors de manifestations
- « Tous unis contre le cancer » : présence des bénévoles dans les centres Leclerc
- « **Octobre Rose** » : **présence des bénévoles sur 46 manifestations ou stands**
- « Mois sans tabac » : intervention auprès du personnel de la mairie de Cahors et animation dans un collège.

### Liste des nombreux partenaires

- Les Extrapédestres « *Cadurcienne* »
- Au temple du bien-être
- Leclerc Souillac
- Etablissement Français du Sang
- AC Gigouzac St Germain « *Randoligue* »
- Phil'antrope 3008 « *Journée Bonheur* »
- Comité des Fêtes et mairie de Montcuq
- St Martin en Fête « *Randonnée Le Redon* »
- FFMC46 « *Balade à moto* »
- Prayssac Santé Prévention « *Prayssacoise* »
- Club Millepattes « *Marche Lalbenque* »
- Puybrun Loisirs
- CH et ADAR « *Marche Lampions Figeac* »
- SC Gourdon athlétisme « *Gourdonnaise* »
- Maison de Santé « *Randonnée Cressensac* »
- Asso Ça marche / Cazalrando / Gym ACT « *Randonnée Salviac* »
- Comité des Fêtes Glanes « *Balade gourmande* »
- MJC / MobiLot « *Marche et ateliers bien-être* »
- Fédération Française cyclotourisme « *Octobre Rose à vélo Vaillac* »
- MJC St Céré « *Zumba* »
- CH Cahors et CPAM « *Stand* »
- Papillon de L'Espoir « *Marche Sousceyrac* »
- Brengues « *Roc Quercynois* »
- Ecole de danse et Mairie Gramat « *Journée bien-être* »
- Mairie de Mauroux « *Randonnée* »
- Rugby Quercy Féminin « *Match Castelnau-Montratier* »
- MSP L'Uxello « *Randonnée Bétaille* »
- MSAP Biars « *Animations* »
- Comité des Fêtes de Sérignac
- Castelnau-Montratier « *Rando Rose* »
- Souillac « *Journée actions* »
- Mairie de Vayrac « *Vente aux enchères* »
- Asso Art Déco « *Randonnée Duravel* »
- Reyrevignes RMCCC
- Asso CoeurCulturel à Payrac
- Karaté club de Figeac
- Handball club de Figeac
- Handball club de Cahors
- Cahors Lot XIII (rugby)
- Maison de santé de Prayssac
- Maison de santé de Vayrac
- Comité Jumelage St Céré/Allersberg
- Jeunesse Sportive Gramatoise Handball
- Fédération française des motards du Lot
- Volley club de Figeac
- Mairies de Lacapelle-Marival, Assier, Bagnac/Célé, Cajarc, Figeac, Cahors, Lanzaç, Souillac, Gramat
- Associations autour des municipalités suivantes, la plupart pendant octobre : Assier « *l'Assiéroise* », Duravel « *la Duravelloise* », Lalbenque, Lanzaç, Mauroux, Montdoumerc, Sérignac, Sousceyrac, Souillac.

**En participation conjointe avec des associations ou organismes partenaires, citons :**

- Bal à Figeac (Lion's club)
- Marche nocturne à Figeac (Adar et Centre social)
- Thé dansant à Cahors (Mairie Cahors et CCAS)
- Cadurcienne avec la confection du buffet (Les Extrapédestres).

« Octobre Rose » Souillac



« Octobre Rose » Cahors



« Octobre Rose » Figeac



« Octobre Rose » Gourdon



« Octobre Rose » St Céré - photo la DDM



### 5.2.5 – Partenariats

Plusieurs centres Leclerc ont initié une opération de **produit partage**. De même les laboratoires DU-CASTEL (7000 €) de Castelfranc.

Le **recyclage du verre** a permis d'obtenir 4068 € de la part du Syded.

**20 collectivités territoriales** du département ont versé une subvention dont les Mairies de Cahors (subvention affectée à la nutrition), Puy l'Evêque et Saint Céré, le CCAS de Montcuq et Cauvaldor.

**Les laboratoires Gamarde** participent à notre mission d'aide aux personnes malades en nous faisant bénéficier de tarifs préférentiels lors de la confection des sacs bien-être offerts aux patientes atteintes d'un cancer du sein.

Les **CH de Cahors et de Gourdon** mettent gratuitement à notre disposition un local pour les Espaces Ligue, tout comme la **Mairie de Figeac**, celle de **Saint-Céré et Cauvaldor** (permanence à la Maison des services de Gramat).

L'association **Carrefour des Sciences et des Arts** coorganise avec nous depuis plusieurs années notre conférence annuelle d'information-prévention.

La **presse écrite et les radios locales** nous permettent de diffuser régulièrement des informations (prévention, annonce d'évènements, remises de dons spécifiques).

Concernant les **entreprises donatrices** régulières citons : Ets Pivaudran à Souillac (depuis 1999), Ets Andros (depuis 2013). Certaines versent à l'occasion de manifestations (mécénat sans convention).

Quant au **mécénat** formalisé par convention ou suite à une opération particulière, en 2024 il a concerné 5 Centres Leclerc, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole.

**Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes et tous : donateurs, entreprises, élus locaux, partenaires associatifs et institutionnels, qui se mobilisent à nos côtés.**





# RAPPORT FINANCIER 2024

# RAPPORT FINANCIER

## 1 - MOT DU TRESORIER

L'exercice 2024 qui se solde par un résultat positif de 89.295.52 € a bénéficié de legs d'un montant de 76.890 € dont 56.244 € perçus fin décembre (hors legs, le résultat représente 12.405.52 €).

D'autre part, il semble que la baisse du nombre d'adhérents enregistrée depuis plusieurs années soit momentanément ralentie (1836 au lieu de 1827).

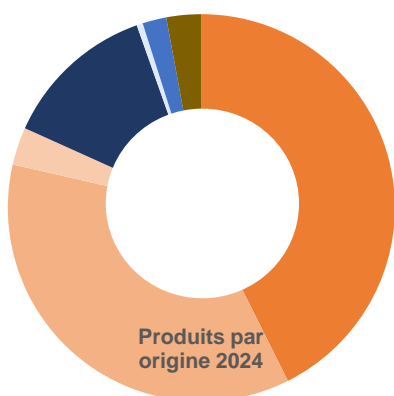
En espérant que 2025 confirmera la tendance.

## 2 – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en milliers d' €)	2024 TOTAL	2024 dont générosité du public	2023 TOTAL	2023 dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>				
1. Produits liés à la générosité du public	381,8	381,8	481,7	481,7
- dont : dons, mécénat	199,1	199,1	186,7	186,7
- dont : autres produits liés à la GP	168,0	168,0	280,4	280,4
2. Produits non liés à la générosité du public	69,3		46,5	
- dont : parrainage des entreprises	9,3		0,2	
- dont : contributions financ. sans contrepartie	60,0		46,3	
3. Subventions et autres concours publics	2,4		3,4	
4. Reprises sur provision et dépréciations	0,0	0,0	0,1	0,1
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	13,6	13,6	22,4	22,4
<b>Total</b>	<b>467,1</b>	<b>395,4</b>	<b>554,1</b>	<b>504,2</b>
<b>Charges par destination</b>				
1. Missions sociales	253,1	225,0	381,5	360,0
2. Frais de recherche de fonds	56,4	56,3	50,3	48,7
3. Frais de fonctionnement	67,4	34,9	70,9	45,4
4. Dotations aux provisions et dépréciations	0,9	0,9	2,4	2,4
5. Impôts sur les bénéfices	0,05		0,1	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>377,8</b>	<b>317,1</b>	<b>505,2</b>	<b>456,5</b>
<b>Excédent</b>	<b>89,3</b>		<b>48,9</b>	

## 2.1 – Les ressources et leur emploi

### Répartition des ressources 2024 (en milliers d'€) :



#### Liées à la générosité du public

- 199,1 Dons / mécénat
- 168,0 Autres produits liés à la GP
- 14,7 Cotisations sans contrepartie

#### Non liées à la générosité du public

- 60,0 Contributions financières reçues
- 9,3 Parrainages des entreprises

#### 2,4 Subventions et autres concours publics

- 13,6 Fonds dédiés antérieurs utilisés

On confirme l'importance de la générosité du public (dons des particuliers, d'entreprises, d'associations co-organisatrices, manifestations des bénévoles, mécénat, quotes-parts de legs, cotisations) puisqu'elle représente en 2024 : 85 % du total des ressources (91 % en 2023).

Cette grande prépondérance de financement par la GP est un élément clé du modèle économique de la Ligue. Elle garantit l'indépendance du Comité.

### Les ressources :

Les produits liés à la générosité du public sont d'un montant global de 381 821 € (481 677 € en 2023).

Hors legs ces produits sont d'un montant de 304 930 €, à comparer en 2023 au montant de 287 048 € (hors legs) (soit +17 882 = + 6.2 %).

Dons et mécénats : 199 154 € VS 186 671 €. Rappelons que les dons comprennent aussi les « abandons » de frais, en augmentation régulière.

Dans les « autres produits liés à la générosité du public » = 167 978 € (280 390 en 2023) en plus de la variation des legs (76 890 en 2024 / 194 629 en 2023) citons :

- o produits financiers 4753 VS 2693 (+2060)
- o produit du recyclage du verre 4068 vs 4251 (-183) stable
- o produit des manifestations (bénévoles) 11.177 VS 8048 (+39 %)
- o quote-part de générosité 146 689 (dont legs et Cadurcienne) VS 264 056.

Produits non liés à la GP en hausse (69 287 € VS 46 517) :

- o parrainage entreprises (9356 / 216, laboratoire Ducastel en particulier)
- o contributions financières sans contrepartie (59 919 / 46 270) (Octobre rose assos, assos quêtes décès)
- o Subventions collectivités et autres (2392 VS 3351)

Subventions des collectivités et autres : 2392 € (3351 en 2023).

La reprise de fonds dédiés (13 569 €) correspond à l'utilisation du reliquat du don perçu en décembre 2022 par une association et affecté aux soins socioesthétiques au Centre hospitalier de Cahors. Il n'y a plus de fonds dédié en cours au 31/12/2024.

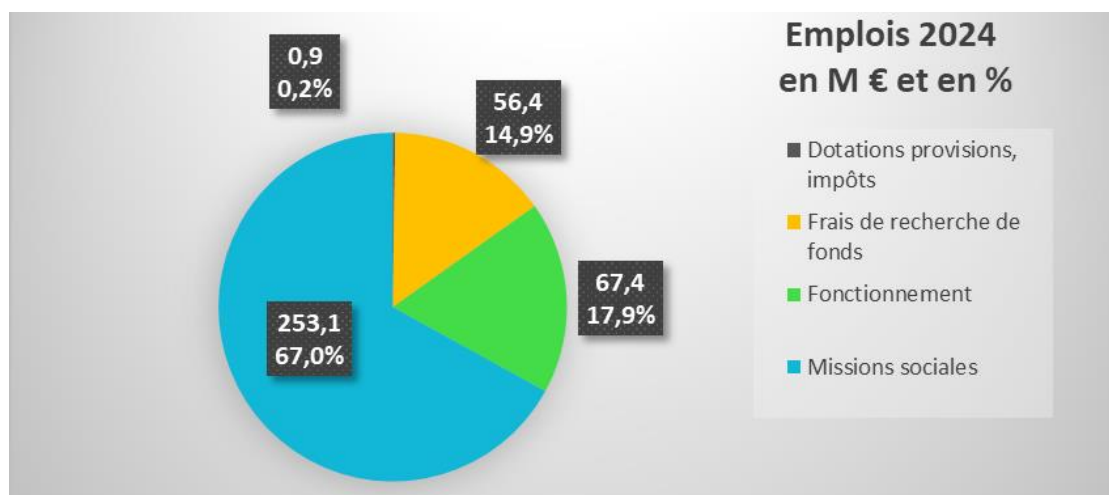
## Les emplois :

La répartition des charges de personnel est la suivante (synthèse correspondant aux 3 salariées) :

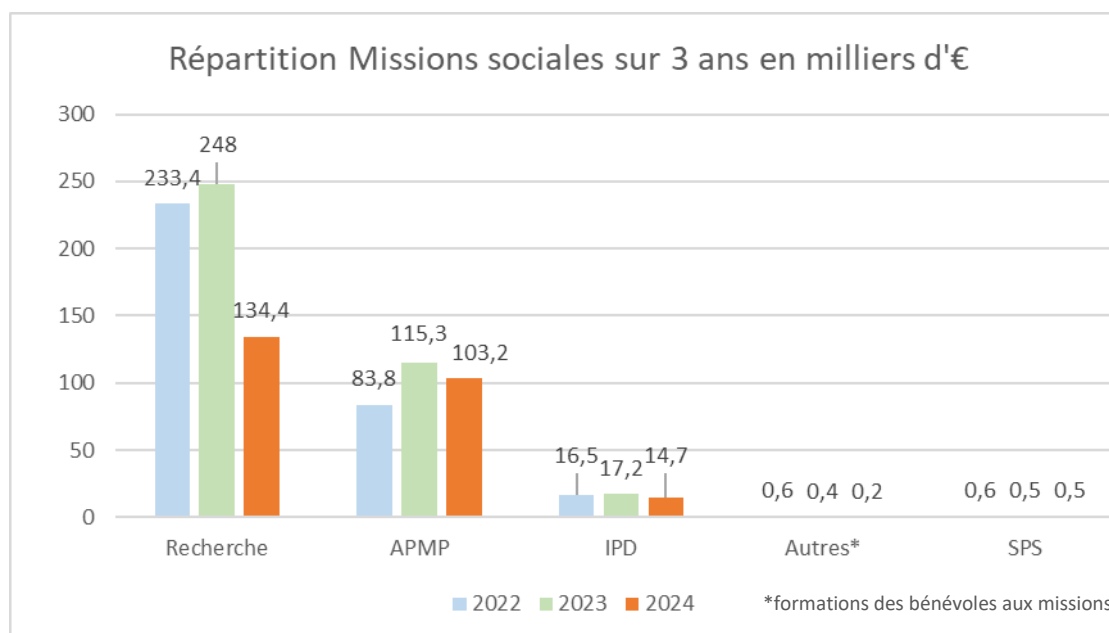
Rubriques (salaires et charges)	Exercice 2024 %	Exercice 2023 %
Actions pour les personnes malades	18,6%	15,6%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	5,3%	7,2%
Actions de formation	0,1%	0,1%
Actions de recherche	1,1%	0,8%
Frais d'appel aux dons et legs	14,6%	10,1%
Frais de fonctionnement (dont communication)	60,3%	66,2%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

En orange : les missions sociales

## Répartition de l'ensemble des emplois en 2024 :



## Répartition des Missions sociales (graphique comparatif sur 3 ans) :



## Les missions sociales

La diminution des **dépenses en APMP** est essentiellement liée à la réduction du contrat de la socio esthéticienne au CH de Cahors, ainsi que du départ et du remplacement différé d'une psychologue sur le secteur de Figeac. On constate en effet des dépenses en soins oncologiques de support d'un montant de 53 287 à comparer à 67 071 en 2023.

**Secours financiers** : 13 073 VS 14 173 (-1100).

Les **actions en IPD** (information – prévention – dépistage) sont presque exclusivement pratiquées en bénévolat ce qui explique le faible volume financier sur ce poste avec 14 701 € dépensés (17 228 € en 2023), constatant une baisse des déplacements, -1 594, et du fonctionnement, - 1200 sur cette mission d'IPD).

Enfin 134 412 € ont été dépensés en **recherche** (dont 127 742 € de subventions aux chercheurs, cf détail et thèmes dans le rapport moral). En 2023 les montants étaient de 284 073 € dont 241 979 de subventions.

## Ratio missions sociales / total des emplois

*(Calculé hors dotations aux provisions et dépréciations, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice).*

Ce ratio que l'on nomme parfois « ratio de la vertu associative » participe à rendre compte de la bonne gestion de l'association.

Après avoir été supérieur à 70 % pendant 2 années précédentes, il atteint fin 2024 : **67,2 %**.

Les **frais de recherche de fonds** sont augmentation passant de 50 261 € en 2023 à 56 399 € en 2024 :

- frais pour manifestations : 7402 VS 3890 (soit + 3512 dont + 2109 de frais de déplacements supplémentaires)
- frais d'appel de dons (marketing) : 29 303 (+ 1213)
- frais de traitement dons : 19 241 VS 17 919 (+ 1322) part de salaire en augmentation suite au changement de logiciel et au départ d'une bénévole.

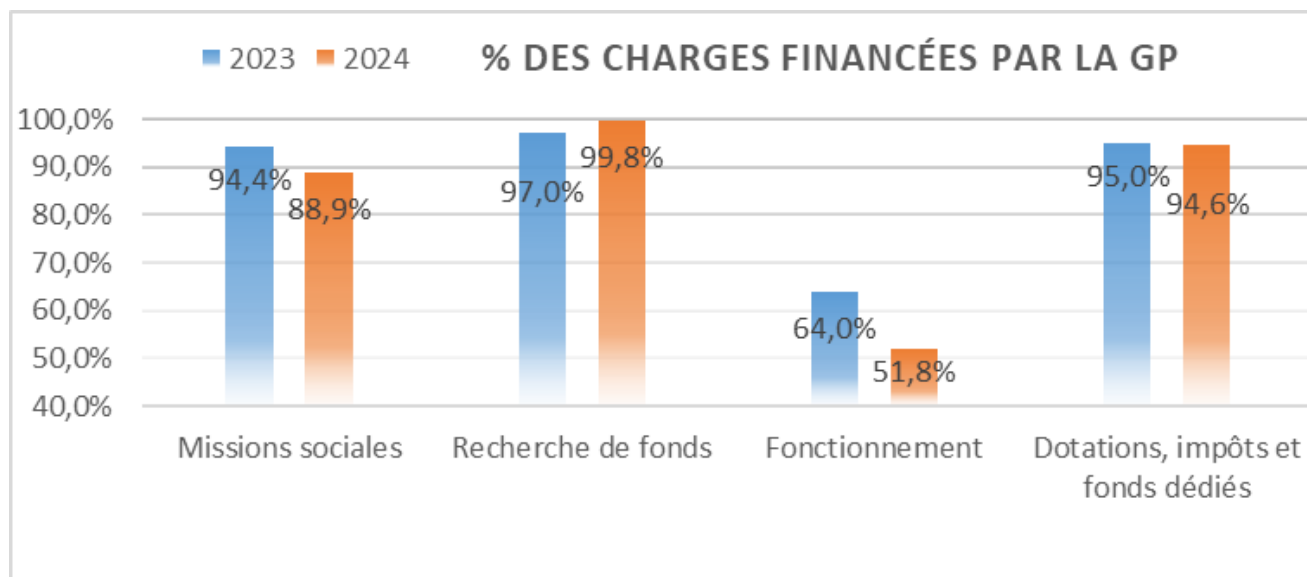
Les **frais de fonctionnement** sont en diminution après la forte hausse en 2023 liée aux frais de déménagement dans les locaux achetés (67 371 VS 70 900) :

- frais d'information et communication 9407 VS 7545 (+1862)
- frais de gestion « purs » 47 304 VS 56.206 (-8 902) dont salaires - 4835 et locations immobilières - 1420, absence des frais de déménagement présents en 2023
- formations administratives en hausse 3972 VS 1164 (+2808) du fait de la mise en route du logiciel Donalig (salariées et bénévoles)
- cotisation statutaire 4946 vs 4523 stable (il s'agit de la part répartie de 27 % de cette charge)
- amortissements 1010 VS 696 (+314) également la part répartie en fonctionnement.

Les **dotations aux provisions** concernent toujours la provision pour l'indemnité de départ à la retraite des salariées, mais également les impôts des comptes à terme qui seront à régler au moment de leur rachat.

## 2.2 – La générosité du public et son utilisation (CER)

**Graphique sur le % des dépenses de l'année financées par la générosité du public :**



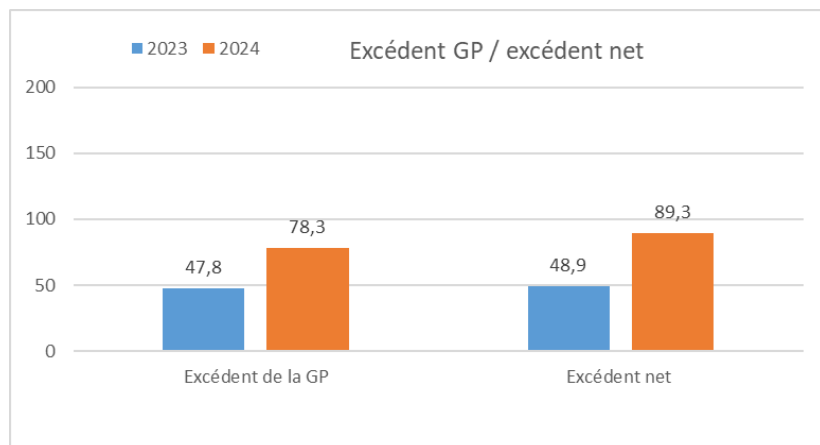
Les variations dans ce type de données sont liées aux produits qui ne sont **pas** de la générosité du public, et sont affectés à une mission (alors la GP finance "moins" la mission dont il est question) ou bien ne sont pas affectés. Les contributions financières (d'associations) sans convention n'étant pas pour nous de la générosité du public, lorsqu'elles sont affectées à une mission, viennent également réduire le % des missions financées par la GP.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, les subventions des collectivités viennent en déduction ainsi que des contributions d'associations non affectées. Ces dernières ayant augmenté en 2024 font donc diminuer fortement la part de la GP qui finance le fonctionnement.

### Autres éléments du CER (compte d'emploi des ressources)

Le montant des ressources de la générosité du public reportées en début d'exercice d'un montant de 263 439 € passe à 341 885 € en fin d'année 2024.

**Graphique du résultat de la générosité du public comparé au résultat net (montants en milliers d'€) :**



### 3 – COMPTE DE RÉSULTAT

<b>COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (M €)</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Produits d'exploitation	462,3	551,4
- dont : utilisation des fonds dédiés	13,6	22,4
Charges d'exploitation	-377,7	-504,7
- dont : reports en fonds dédiés	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>84,6</b>	<b>46,7</b>
Produits financiers	4,7	2,7
Charges financières	0	0
<b>Résultat financier</b>	<b>4,7</b>	<b>2,7</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>89,3</b>	<b>49,4</b>
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	-0,4
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>-0,4</b>
Impôts sur les bénéfices	-0,05	-0,1
<b>Excédent ou déficit net</b>	<b>89,3</b>	<b>48,9</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>65,1</b>	<b>69,0</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>	<b>65,1</b>	<b>69,0</b>

#### 3.1 – Soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Le résultat d'exploitation (84 591 €) est celui qui mesure la capacité de l'association à générer des ressources avec son activité principale, sans tenir compte des éléments financiers (résultat 4753 €) et des éléments exceptionnels (0). L'addition de ces 3 résultats, déduction faite des impôts (49 €) donne le résultat net (notre excédent déjà cité de 89 295 €).

#### 3.2 – Contributions volontaires en nature

Il s'agit de la valorisation des heures des bénévoles de l'association (3713 h) hors temps d'administration, accompagnées d'une prestation bénévole d'un musicien à l'occasion d'un thé dansant.

Le mode de calcul retenu pour les heures est la base d'un SMIC et demi, multiplié par le nombre d'heures valorisées. 41 personnes ont donné de leur temps, 10 « administratifs » et 28 « de terrain ». Si l'on compte l'ensemble des personnes non salariées œuvrant pour l'association cela représente 49 personnes.

En 2023 : 3939 heures avaient été enregistrées.

(Tableau page suivante, montants en milliers d'€)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE RECUES</b>	<b>65,1</b>	<b>69,0</b>
Bénévolat	64,9	67,6
Prestations en nature	0,2	0,2
Dons en nature	0,0	1,2
<b>UTILISATION</b>	<b>65,1</b>	<b>69,0</b>
Missions sociales	44,1	45,9
Frais de recherche de fonds	17,6	17,7
Frais de fonctionnement et autres charges	3,4	5,4

## 4 – BILAN

BILAN (M €)	2024			2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>100,4</b>	<b>16,8</b>	<b>83,6</b>	<b>83,8</b>
Immobilisations incorporelles	0		0	0
Immobilisations corporelles	100,4	16,8	83,6	83,8
Immobilisations financières	0		0	0
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>402,0</b>		<b>402,0</b>	<b>320,5</b>
<i>dont : créances</i>	70,4		70,4	34,2
<i>dont : valeurs mobilières de placement</i>	0		0	0
<i>dont : disponibilités</i>	327,2		327,2	284,5
<i>dont : charges constatées d'avance</i>	2,3		2,3	1,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>502,4</b>	<b>16,8</b>	<b>485,6</b>	<b>404,3</b>
Engagements reçus	0		0	0
<b>PASSIF</b>			<b>NET</b>	<b>NET</b>
Fonds propres			434,6	345,3
Fonds reportés et dédiés			0	13,6
Provisions pour risques et charges			14,7	13,9
Emprunts			0	0
Dettes			36,3	31,5
Produits constatés d'avance			0	0
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>485,6</b>	<b>404,3</b>
Engagements donnés			0	0

Notre **actif immobilisé** est constitué uniquement d'immobilisations corporelles. Il regroupe les biens du siège cadurcien dont le local en copropriété acheté en avril 2023 et les travaux, le parc informatique, du mobilier présent dans les Espaces ligue de Gourdon et du CH de Cahors, et un buste de palpation mammaire.

Au niveau de l'**actif circulant** : les créances sont des dons numériques et PA à recevoir (décembre), 2 legs de toute fin d'année, et une refacturation au Siège.

Les placements, en conformité avec la charte des placements du Siège sont :

- livret A et livret institutionnel (190 935 €),
- comptes à terme (70 000 €).

Le reste en disponibilités se retrouve sur 3 comptes courants (55 566 €), et s'y ajoute un montant de 8446 € de chèques à encaisser.

**Au niveau du passif** : Les fonds propres comprennent les réserves (fonds de réserve générale et réserves pour missions) ainsi que l'excédent. Ils atteignent 434 635€.

Le nombre de **mois de réserve** atteint 9,6. La recommandation du Siège de les maintenir entre 6 et 12 mois est respectée. Il s'agit là d'un gage de pérennité pour pouvoir faire face au contexte économique difficile et de plus en plus incertain, et d'assurer sur un horizon à moyen terme la poursuite de nos engagements.

Les **provisions** sont constituées essentiellement de celle relative à l'indemnité de départ à la retraite ainsi que des impôts à régler sur les futurs bénéfices des comptes à terme.

Les **dettes** regroupent les charges sociales de décembre et les congés restant à prendre, les dernières charges à payer fin décembre et des factures non parvenues dont 19 332 € de factures marketing du Siège.

## 5 – ÉVÉNEMENTS POST-CLOTURE

---

Il n'y a pas d'évènement significatif postérieur à la clôture.

## 6 – ÉVALUATION

---

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait dans chaque étape du projet :

- **En amont** : au moment du dépôt des projets sous forme d'appels à projets de la Ligue nationale aussi bien au niveau national que régional, font l'objet d'une expertise rigoureuse par de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Un Conseil Scientifique national ou régional débat ensuite de la pertinence des demandes. Les projets retenus sont approuvés par le Conseil d'administration national. Le Comité départemental décide en CA également, du choix et du montant des équipes sélectionnées pour l'année en cours.
- **Pendant** : des rapports d'activité scientifique et budgétaire sont demandés aux porteurs. S'en suit une évaluation par les experts de la Ligue.
- **Après** : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

## 7 – ORGANES DE CONTRÔLE

---

Soucieux de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, Le Comité du Lot est soumis à différents contrôles internes et externes.

### 7.1 – Commissaire aux comptes

Conformément aux obligations légales, les comptes sont certifiés par une Commissaire aux comptes associée du cabinet SODECAL Audit de Montauban. Elle a été nommée à l'Assemblée générale du 23 avril 2024, pour une durée de 6 années. Par ailleurs, le Comité départemental peut également faire l'objet d'un contrôle par le Commissaire aux comptes du Siègne de la Ligue contre le cancer dans le cadre de ses travaux d'audits sur les comptes combinés.

### 7.2 – Dons en confiance

La Ligue contre le cancer est labellisée par le « Don en Confiance », association loi 1901 de droit privé, créée en 1989, qui rassemble près de 100 associations et fondations caritatives.

La Commission d'agrément du Comité du Don en Confiance, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé sa labellisation triennale à la Ligue contre le cancer en 2022.



### 7.3 – Cour des comptes

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. En tant qu'association faisant appel à la générosité du public, la Ligue contre le cancer relève de son contrôle. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en 2015, est consultable sur le site [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr).

### 7.4 – Comité d'audit interne

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

*Vous pouvez accéder aux précédents comptes annuels du Comité départemental du Lot et aux rapports du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel :*

*[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)*

*et sur le site Internet du Comité départemental du Lot :*

*[www.ligue-cancer.net/46-lot](http://www.ligue-cancer.net/46-lot)*

*Les comptes annuels de l'exercice 2024, approuvés par le Conseil d'administration du 18 mars 2025, seront disponibles sur ces mêmes sites peu après l'assemblée générale du 15 avril 2025.*

*Toute demande écrite est à adresser au siège du Comité départemental situé au 114 rue Denis Forestier, 46000 Cahors.*



COMITE DU LOT  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

114 rue Denis Forestier  
46000 CAHORS  
05 65 35 23 70  
[cd46@ligue-cancer.net](mailto:cd46@ligue-cancer.net)  
[www.ligue-cancer.net/46-lot](http://www.ligue-cancer.net/46-lot)



**EMPLOIS DE L'EXERCICE**

<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>318 450</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>318 450</b>
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>	<b>161 850</b>
<b>Actions en direction des malades, des proches et établissements de santé</b>	<b>132 300</b>
Hébergement transport	
Aménagement au sein des établissements de santé	5 000
Soins de support soutien psychologique	30 400
Soins de support soutien esthétique	21 000
Soins de support soutien nutrition	10 200
Soins de support autres : sophrologie	13 200
Soins de support autres : socio coiffure	4 500
Soins de support autres (frais divers dont dépl. et DAC)	2 500
Information, orientation et accompagnement des malades et proches	3 000
Visite des malades	2 500
Accompagnement social, aide à l'insertion sociale	
Secours financiers aide à domicile	20 000
Soins à domicile	
Fonctionnement de la mission	20 000
<b>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</b>	<b>21 000</b>
Prévention primaire tabac	1 500
Tabac précarité	500
Prévention primaire cancers professionnels	
Prév. primaire alcool/soleil/alimentation/act phys/risques env. (5 lignes)	1 200
interventions en milieu scolaire	3 000
Concours scolaire / agenda scolaire / Clap santé (3 lignes)	200
Dépistage cancer du sein / colon rectum / utérus / prostate / peau	2 000
Dépistage côlon rectum (côlon T RPLV)	1 500
Information du public	800
Vivre	300
Fonctionnement de la mission	10 000
<b>Act. de formation et amélior. des pratiques en dir. des prof. Santé et autr. publics</b>	<b>1 400</b>
Actions de formation des professionnels de santé	
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales	950
Fonctionnement de la mission	450
<b>Actions de société et politique de santé</b>	<b>650</b>
Observatoire sociétal des cancers	
Actions nationales en faveur des proches	
Représentation des usagers	150
Promotion des droits des personnes	
Actions nationales en faveur des médecins généralistes	
Éthiques et cancers	
Documentation	
Fonctionnement de la mission	500
<b>Actions en direction des chercheurs et étb. de recherche contre le cancer</b>	<b>6 500</b>
Congrès-symposiums-réunions	
Autres dépenses de recherche	6 500

<b>Actions de création-subvention-administration d'établissement</b>	
<b>Autres actions</b>	
Registre des cancers	
Prix	
<b>Versements à d'autres organismes agissant en France</b>	<b>156 600</b>
<b>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</b>	<b>6 600</b>
Soins de support activités physique	4 400
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades	2 200
<b>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</b>	
Lignes détail prévention supprimées (20)	
<b>Act. de formation et amélior. des pratiques en dir. des prof. Santé et autr. publics</b>	
Actions de formation professionnels	
Actions de formation Autres publics	
<b>Actions en direction des chercheurs et étb. de recherche contre le cancer</b>	<b>150 000</b>
<i>Programmes nationaux</i>	<i>150 000</i>
Contributions financières	
Équipes labellisées	130 000
Recherche prévention des cancers	
CIT	
E 3 N	
Adolescent face au cancer	20 000
recherche clinique	
recherche équip, épidémiologique	
Recherche psychosociale	
Congrès	
Partenariat avec des grandes institutions	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	
Lignes détail programmes rég. et dépt. supprimées (10)	
<b>Mission reversement legs</b>	
<b>Autres actions</b>	
Registre des cancers	
Prix	
<b>Actions de société et politique de santé</b>	
Lignes de détail supprimées (8)	
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>	
Cotisations internationales	
Subventions diverses internationales	
<b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>47 600</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>46 600</b>
Frais d'appel de dons	25 000
Frais d'appel des legs	500
Frais de traitements des dons	16 500
Frais de traitements des legs	
Frais de campagne pour des dons en nature	
Frais pour manifestations et reventes	4 600
Activités de récupérations	

**2.2 Frais de recherche d'autres ressources**
**1 000**

Frais de Recherche de Mécénat / missions (4 lignes)

500

Concours ext-parrainage entreprises / missions (4 lignes)

Frais de recherche partenariat

500

Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

**3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT**
**69 850**
**3.1 Frais d'information et de communication**
**8 200**

Frais d'information et de communication externe

6 000

Frais d'information et de communication interne

2 200

**3.2 Frais de fonctionnement**
**58 900**

Frais de gestion

51 600

Formation administrative

1 200

Impôts et taxes

1 100

Cotisation statutaire 10%

5 000

**3.3 Autres charges**
**2 750**

Charges financières

300

Dotations aux amortissements

2 450

Charges exceptionnelles

**4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS**
**1 000**
**5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**
**0**
**6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE**
**0**

Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation

Report en fonds dédiés sur contributions financières

Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège

Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public

Report en f.d. sur ress. liées à la générosité du public provenant du siège

**TOTAL EMPLOIS**
**436 900**
**EXCÉDENT**
**TOTAL**
**436 900**
**B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**
**EMPLOIS DE L'EXERCICE**
**1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES**
**ND**
**2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS**
**ND**
**3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT**
**ND**
**TOTAL**



## 046 - COMITÉ DU LOT

**BUDGET  
2025**

### **RESSOURCES DE L'EXERCICE**

#### **1. PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**

**382 500**

##### **1.1 Cotisations sans contrepartie**

**11 000**

##### **1.2 Dons, legs et mécénat**

**221 000**

Dons manuels non affectés

180 000

Ventes de dons en nature

Dons manuels non affectés

Dons manuels affectés

30 000

Legs, donations et assurances-vie non affectés

Lignes supprimées : relatives aux legs (concerne Siège et RUP)

Legs et autres libéralités affectés

Lignes supprimées : relatives aux autres legs (concerne Siège et RUP)

Mécénat

11 000

##### **1.3 Autres produits liés à la générosité du public**

**150 500**

Manifestations

11 500

Ventes (dont abonnement à vivre)

500

Prestations et autres ventes

500

Activités de récupération

4 500

Charges et Produits exceptionnels

Droits d'Auteurs

Autres produits affectés aux missions sociales

500

Autres produits affectés

Produits financiers

3 000

Quotes parts de générosité reçues d'autres entités

**dont 90 000 de legs**

130 000

#### **2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**

**51 800**

##### **2.1 Cotisations avec contrepartie**

##### **2.2 Parrainage des entreprises**

5 800

##### **2.3 Contributions financières sans contrepartie**

46 000

##### **2.4 Autres produits non liés à la générosité du public**

Autres prod d'activités annexes et prest

Transfert de charges

Produits exceptionnels

Ventes et Prestations (Comités)

#### **3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**

**2 600**

État

SINCA

Collectivités locales

2 200

Autres organismes

Autres subventions affectées aux missions sociales

400



## 046 - COMITÉ DU LOT

**BUDGET  
2025**

<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>0</b>
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation	
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières	
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>436 900</b>
<b>DÉFICIT</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>436 900</b>

### B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

#### RESSOURCES DE L'EXERCICE

<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>ND</b>
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>ND</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>ND</b>
<b>TOTAL</b>	

#### **CLE3 2025**

APMP	25%
IPD	20%
Recherche	5%
Traitement des dons	20%
Fonctionnement	30%
	<b>100%</b>